tion de la Sainte Famille, l'une dans l'Isle d'Orléans, & l'autre à Boucherville, Gouvernement de Montréal. Cet établissement de la susdite Confrérie sut érigé en sorme à Quebec, vers l'an 1675, & à Ville Marie, environ trois ou quatre

ans après, de la manière que je vais dire.

Mr. Remi, l'un des Prêtres du Séminaire de Montréal, se trouvant à Quebec, sut si édissé du progrès de ces Assemblées & de l'exactitude avec laquelle elles se tenoient, qu'il résolut de les rétablir à Ville Marie. Il communiqua son dessein à Mr. Demezerets, Supérieur du Séminaire de Quebec (qu'on croit avoir composé par ordre de Monseigneur de Laval, le Livre de la Ste. Famille) qui le confirma dans son projet, & l'exhorta à y travailler efficacement, comme à un établissement qui contribueroit beaucoup à sanctifier les familles Chrétienes. Mr. Remi, de retour à Ville Marie, du consentement de Mr. d'Ollier, Supérteur du Séminaire de Montréal. & Vicaire Général de Monseigneur, l'y érigea de nouveau, & en fut le premier Directeur.

Telles furent les heureux commencements de ces Assemblées édifiantes, dans lesquelles on remarquoit les persones les plus pieuses & les plus qualifices de cette Ville. Daigne le Seigneur, permettre que la même ferveur continue, & que les Dames qui s'aggrégeront à cette pieuse Confrérie, marchent à l'envie sur les traces de celles

qui les ont précédées.

17.11